

Audition de Mme Mariann Fischer Boel (agriculture)

Commissaire désignée par le Danemark, Mme Mariann Fischer Boel a expliqué au cours de son exposé introductif à l'adresse de la commission de l'Agriculture que les principaux défis que l'agriculture européenne aura à relever durant les cinq prochaines années seront de mettre en application la réforme de la PAC. Ceci entraîne notamment de réformer certains secteurs tels que celui du sucre, de régler dans le détail le budget de l'agriculture dans le cadre des nouvelles perspectives financières et de défendre les produits agricoles lors des négociations de l'OMC. Elle a également été amenée à répondre à des questions portant sur des conflits d'intérêts potentiels entre ses activités dans les milieux économiques et ses fonctions de commissaire à l'Agriculture.

Ex-ministre danoise de l'Agriculture, Mme Fischer Boel a, dans ses remarques liminaires, coupé l'herbe sous le pied de ceux qui avaient des doutes quant à ses capacités de défendre des intérêts européens plutôt que nationaux, voire privés, en déclarant : *"Je travaillerai pour l'ensemble de l'Europe et non comme un ministre poursuivant des objectifs nationaux"*. Elle s'est fait l'avocate de la réforme de la PAC et de son rôle multifonctionnel, ajoutant que le développement rural assure une rôle-pivot dans la politique agricole. *"Je dirai très clairement que je ne suis pas une partisane du modèle agricole américain. Je ne puis me résigner face au dépeuplement des campagnes européennes. L'exploitation agricole familiale doit avoir sa place en Europe"*. Si sa désignation reçoit l'aval du Parlement, Mme Fischer Boel se fixera trois priorités pour le développement rural : accroître la compétitivité du secteur agricole en apportant son soutien à sa restructuration, assainir l'environnement grâce à une meilleure gestion des terres et améliorer la qualité de la vie dans les régions rurales par le biais de la diversification économique.

Ses autres priorités durant son mandat seraient de faire affecter des ressources suffisantes au deuxième pilier (le développement rural) dans le cadre des perspectives financières 2007-2013 et de négocier avec une plus grande fermeté pour défendre les produits agricoles dans l'enceinte de l'OMC. Enfin, Mme Fischer Boel s'est engagée à améliorer le dialogue avec le grand public. La Commission et le PE doivent travailler en synergie sur une stratégie de communication dans le but de mieux faire comprendre les avantages découlant de la PAC.

Réforme de la PAC

Au cours de l'heure des questions, M. Lutz Goepel (PPE-DE, DE) a demandé à Mme Fischer Boel si la façon de procéder au découplage de l'aide était susceptible de créer des problèmes de concurrence entre les États membres. *"Je suis favorable au découplage de l'aide"*, a-t-elle répondu, *"et je suivrai personnellement et de très près la mise en œuvre de ce système de paiements directs dans chaque pays afin de prévenir"*

toute distorsion de concurrence". Plus tard, en réponse à une question de M. Niels Busk (ADLE, DK), elle a précisé qu'elle espérait "que nous pourrions à l'avenir aller encore plus loin dans le découplage de l'aide".

M. Diamanto Manolakou (GUE/NGL, EL) a évoqué le fait que, lorsqu'elle détenait le portefeuille de l'agriculture au Danemark, la commissaire désignée avait fréquemment défendu le modèle de l'agriculture intensive qui met en péril la survie des petites exploitations familiales. *"Il est de la plus haute importance que nous poursuivions l'objectif de fixer les populations des régions rurales, a-t-elle répondu. La réforme de la PAC est conçue de telle sorte qu'il sera plus facile de produire ce que demandent les consommateurs et de maintenir en activité les petites exploitations que de les encourager à produire des produits plus fortement subventionnés par l'UE. En tout état de cause, je suis déterminée à prendre plus de distance par rapport au modèle américain d'agriculture intensive".*

Questionnée par plusieurs députés sur son approche concernant la politique de développement rural, Mme Fischer Boel a souligné l'importance d'éviter l'exode rural et, dans ce contexte, le rôle de la politique européenne est crucial. L'accent a été mis, en outre, sur le programme Leader et sur les instruments du deuxième pilier *"qui prévoit des possibilités qui n'ont pas encore été pleinement exploitées"*. A travers la modulation, qui ne concerne pas les petits agriculteurs, des fonds seront disponibles pour répondre aux exigences de l'agenda de Lisbonne, a-t-elle ajouté.

Réforme du marché du sucre

A l'agenda de la Commission figure encore l'adaptation à la nouvelle PAC de plusieurs organisations communes de marchés, en particulier le sucre, le vin et les fruits et légumes. La question du sucre promet d'être la plus controversée, tant les producteurs sont dépendants des fonds communautaires et des interventions sur les marchés. En outre, ils ne peuvent concurrencer les prix pratiqués par les pays en développement. Certains pays comme le Brésil, la Thaïlande et l'Inde ont dénoncé devant l'OMC les interventions européennes sur les marchés, qui créent des distorsions de concurrence au détriment des pays tiers. Interrogée par beaucoup de députés sur ce point, la commissaire désignée a regretté de ne pouvoir fournir plus de détails aussi longtemps que le pannel de l'OMC n'a pas décidé si les règles actuelles de l'Union sont illégales ou non. *"Je ne pense pas que nous devions discuter de cela maintenant. Quoi qu'il en soit, il faudra faire quelque chose pour réformer le secteur du sucre. Ne rien faire n'est pas une option. Je ne peux donner aucune garantie aujourd'hui sur la manière dont cette question sera résolue mais je suis prête à écouter toute proposition alternative"*, a-t-elle répondu à la question de M. Filip ADWENT (IND/DEM, PL).

Interrogée par Mme Maria SALINAS GARCIA (PSE, ES) sur le secteur des fruits et légumes, Mme Fischer Boel n'a pas voulu entrer dans les détails sur la manière de le réformer. Elle a toutefois déclaré que *"si nous voulons atteindre une réforme sensible, j'aimerais y contribuer. je suis consciente des problèmes que connaît ce secteur, comme par exemple les surplus de production de tomates qui peuvent parfois donner des images dommageables des cultivateurs détruisant leur production devant les caméras de télévision."* Plusieurs députés comme M. Antonio MASIP HIDALGO (PSE, ES) ou Mme Salinas, ont plusieurs fois déploré les *"réponses vagues"* de la candidate commissaire et même l'absence de réponses sur les questions les plus sensibles.

Mme Fischer Boel a répondu qu'elle ne pouvait pas être plus précise et faire des "déclarations définitives" parce qu'elle n'est pas encore commissaire.

OMC et produits de qualité

Mme Katerina BATZELI (PSE, EL) a voulu savoir si la commissaire désignée suivrait la position du Danemark qui rejette le système actuel de protection des produits de qualité, c'est-à-dire des produits qui présentent des qualités spécifiques liées aux méthodes de production, aux conditions naturelles et au savoir-faire humain. Ces produits peuvent avoir une valeur ajoutée grâce au système actuel de protection des appellations d'origine ou de protection des indications géographiques (PGI). Mme Fischer Boel a confirmé qu'elle défendrait le système en place. *"Le système PGI est une pierre angulaire de notre politique agricole et une valeur ajoutée pour nos produits, même si cela pose des problèmes dans les négociations à l'OMC. Il ne fait absolument aucun doute que ce système restera sur la table dans les cycles de l'OMC, mais je le défendrai de toutes mes forces."*

Concernant le transport des animaux, la commissaire désignée s'est dite *"personnellement opposée au transport de bétail sur de longues distances, même si l'on ne peut ignorer les réalités."* Elle a ajouté que des transports de longue distance existent et qu'il faut les réglementer, mais que les Etats membres n'avaient malheureusement pas encore trouvé d'accord.

Budget agricole

Mme Fischer Boel a souligné que le cadre budgétaire ne saurait être augmenté et que, au contraire, *"il faudra se battre pour maintenir ce montant"*.

Certains députés se sont plaints de la "discrimination" subie par les nouveaux Etats membres en ce qui concerne les montants des aides. La commissaire désignée a alors rappelé que, même si certains souhaits n'ont pas été satisfaits, les décisions prises lors du sommet de Copenhague en 2002 ont été souscrites à l'unanimité et, qu'à ce stade, commencer de nouvelles négociations reviendrait à *"ouvrir la boîte de Pandore"*. Par ailleurs, a-t-elle ajouté, la politique de développement rural prévoit des mesures qui peuvent être utilisées pour éviter l'exode rural. Celles-ci ne sont pas limitées à la seule production primaire mais aussi à d'autres domaines qui concernent la population rurale non-agricole.

Conflits d'intérêt ?

M. Jean-Claude MARTINEZ (NI, FR) a interrogé la commissaire désignée sur d'éventuels conflits d'intérêts qui pourraient se poser pour elle: *"Je veux être ouverte et transparente. Je ne pense pas vous raconter un conte de fées comme Andersen en disant cela. Je suis mariée à un agriculteur mais je n'ai jamais considéré cela comme un désavantage pour ce poste. Les services juridiques de la Commission qu'il n'y avait pas là de problème d'incompatibilité. J'avais aussi quelques parts dans une compagnie agricole mais je m'en suis débarrassée."* La commissaire désignée a ainsi conclu qu'elle n'avait rien à cacher.

Conclusions

Dans ses conclusions, la commissaire désignée a souligné qu'il est essentiel de "*maintenir vivantes les zones rurales dans les 25 Etats membres*". La PAC doit rester un fondement du projet européen et être "*un moteur de l'intégration des nouveaux Etats membres*", a-t-elle affirmé. Plus tôt dans l'audition, elle avait déclaré qu'"*il n'y a pas d'alternative à la réforme de la PAC, la renationalisation de la politique agricole n'aurait aucun sens.*" Néanmoins, tout en soutenant l'actuelle PAC qui tient compte des attentes des citoyens et des consommateurs, Mme Fischer Boel ne défend pas le statu quo car "*il est nécessaire d'évoluer pour relever les nouveaux défis*".

06.10.2004

Commission de l'Agriculture

Président: M. Joseph DAUL (PPE-DE, FR)

Pour plus d'information :

Maria Andres Marin, tél. 00.32.2.284.42.99, e-mail: mmarin@europarl.eu.int

Federico Rossetto, tél. 00.32.2.284.09.55, e-mail: frossetto@europarl.eu.int

Jørn Damgaard Hansen, tel. (32 2) 284 4286, email: jhansen@europarl.eu.int